

Ville : agglomération urbaine ayant une taille de population supérieure à 100.000 habitants et disposant des fonctions d'administratives, culturelles, sociales, ...

Ville moyenne : agglomération urbaine dont la population est comprise entre 50.000 et 100.000 habitants.

Ville petite : agglomération urbaine dont la population est comprise entre 20.000 et 50.000 habitants.

Métropole : agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300.000 habitants et qui à vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales.

Aire métropolitaine : un territoire à prendre en considération afin de maîtriser et organiser le développement d'une métropole.

Zone sensible : c'est un espace fragile où des actions de développement ne peuvent être menées sans tenir compte de sa spécificité.

Ville nouvelle : agglomération urbaine programmée dans sa totalité sur un site vierge où à partir d'un ou plusieurs noyaux d'habitats existants.

Instruments	Aire d'intervention	Objectifs et enjeux	Echelle
SNAT (Schéma National d'Aménagement du Territoire)	Territoire national	-Traduit et développe les orientations stratégiques d'Aménagement et de Dev Durable du territoire national. Il constitue le cadre de références pour l'action des pouvoirs publics	1/2.500.000 1/1.000.000 1/500.000
SEPT	-Régions programmées qui constitue un espace de coordination entre les wilayas par le Dev et l'Aménagement -espace de programmation pour les politiques nationales qui concernent l'aménagement. -Institution d'une conférence régionale pour chaque région programmée.	-Orientation et prescription spécifique à chaque région. -Etat des lieux. -Document de prospectif territorial, projet d'aménagement et de Dev durable de la région programmée.	1/500.000 1/200.000 1/100.000
SDAM (Schéma Directeur des Aires Métropolitaines)	-La protection. -La localisation des structures urbaines et des activités industrielles et touristiques ainsi que les sites des agglomérations.	-Orientations générales d'utilisation du sol. -Elimination des grandes infrastructures de transport et les grands équipements structurants. -Les orientations générales de protection et de valorisation de l'environnement.	

PAW (Plan d'Aménagement du territoire de Wilaya)	Wilaya	-Prescription spécifique pour chaque territoire de la wilaya. -Schéma d'organisation des services locaux d'utilité publique. -Les aires intercommunales d'aménagement et de développement hiérarchique général des seuils d'organisation des agglomérations urbaines et rurales.	1/100.000 1/50.000 1/25.000
PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme)	Communes ou groupe de communes	-Orientation fondamentale d'aménagement du territoire en tenant compte des schémas d'aménagement et du plan de développement. -Définit les extensions des établissements humains. -Localisation des services d'activités. -Détermine les zones à protéger.	1/25.000 1/10.000 1/5.000
POS (Plan d'Occupation du Sol)	-Commune ou partie de commune. -Zone à urbaniser. -Urbanisation futur. -Non urbanisable	-Fixe le droit d'usage du sol et de construction. -Fixe la forme urbaine. -Définit l'espace public et les espaces verts. -Les caractéristiques des voies de circulation. -Précise les quartiers, les rues et les sites à protéger.	1/5.000 1/2.000 1/500 1/200

Définition de la ville : un milieu physique où se concentre une forte population humaine et dont l'espace est aménagé pour faciliter et concentrer des activités (habitat, commerce, culture, ...)

Les principes qui régissent les structures et l'organisation de la ville sont étudiés par :

1)- Le développement et la croissance de la ville :

Les facteurs :

- **Facteur géographique** : c'est l'un des facteurs les plus importants pour la mise en place d'une ville spéciale dans les temps anciens que l'emplacement géographique et la disponibilité des ressources d'eau et des terres fertiles, le climat, l'emplacement stratégique approprié pour construire ou établir une ville en terme de transport terrestre et maritime.
- **Facteur démographique** : la ville est célèbre pour sa population abondante et cette augmentation est souvent à travers la migration rurale – urbaine en particulier dans les pays développés.

- **Facteur économique** : ce facteur est lié à la vie physique dans la communauté et les ressources économiques, leur protection, la distribution et la consommation pour que l'activité agricole et industrielle, à son tour, conduise à la croissance des villes.
- **Facteur politique** : il joue un rôle dans la création de la ville et où on choisit de construire des bureaux et des départements du pouvoir politique dans les grandes villes en fournissant des sièges administratifs. La majorité des gens préfèrent s'installer à proximité des centres de pouvoir.
- **Facteur culturel** : il est bien connu que la culture joue un rôle majeur dans l'émergence de certaines villes. Ex : Médine, la Mecque, ... Activités culturelles : la bibliothèque, le théâtre, la presse, la mosquée dans les pays musulmans et d'autres institutions.
- **Facteur agent de guerre** : il est à noter que la ville était plus sûre en raison de la protection militaire en construisant de hauts murs et des châteaux et aussi la présence d'obstacles naturels.

Les étapes du développement et la croissance de la ville :

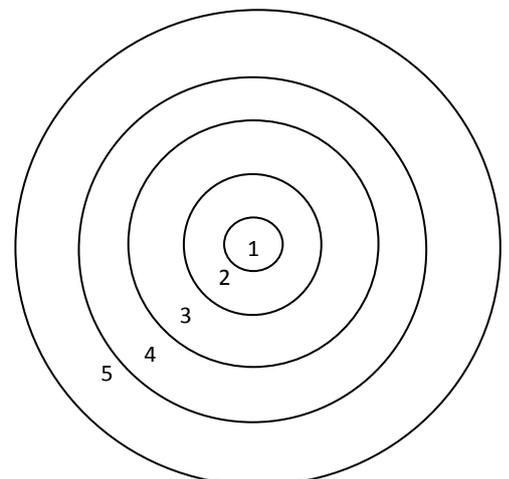
Avant d'atteindre sa forme actuelle, la plus part des villes dans le monde sont passées par plusieurs étapes et il a fallu beaucoup de temps pour devenir de grandes villes. On croit et d'après Lewis Mumford que toutes les villes doivent passer par les étapes suivantes :

- **Phase de croissance** : surtout après la découverte de l'agriculture et la domestication des animaux et de faire certains métiers.
- **Phase ville** : cette phase est caractérisée par une organisation de la législation sociale et administrative et qui à son tour conduit à la reprise de l'activité de l'entreprise et la diversité des professionnels d'affaires et de commerce.
- **La grande scène de la ville** : il est à noter que certaines villes sont devenues les capitales des provinces et des régions et des capitales des états. Il y a une concentration au point de la vie économique, politique, services, activités, loisirs, ...
 - Centre économique : la pêche, l'exploitation minière, centres commerciaux, centre de transports et de services.
 - Centre politique : inclut des centres mondiaux, nationaux et régionaux.
 - Centre culturel : comprend des villes ou villages de pèlerinage, ville centre universitaire, centre de loisirs.

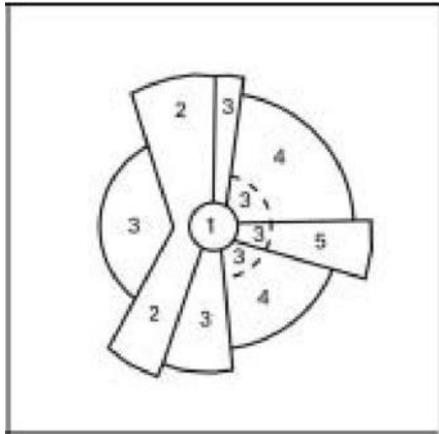
Les théories de l'organisation de l'espace urbain :

Le modèle du cercle concentrique (Burgess) :

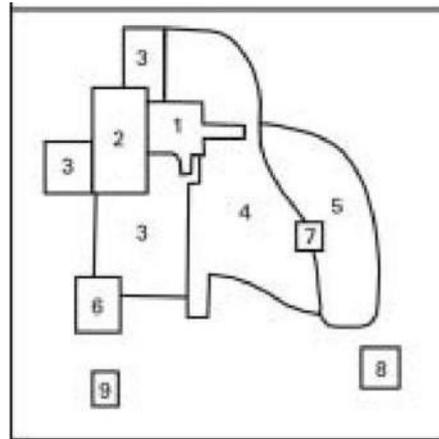
1. CBD (centre).
2. Zone de transition.
3. Résidence des travailleurs.
4. Résidence des classes aisées.
5. Zone de migration.



La théorie des secteurs (Hoyt) :



La théorie des centres multiples (Harris et Ullman)



1. Centre.
2. Industrie.
3. Résidences des classes pauvres.
4. Résidences des classes moyennes.
5. Résidences des industries lourdes.
6. Industrie lourde.
7. Banlieue résidentielle.
8. Banlieue industrielle.
9. Zone des migrations.

Les théories classiques de l'organisation de l'espace urbain (Burgess, Hoyt, Harris et Ullman) ont donné naissance à de multiples travaux sur l'organisation interne de la ville, certains auteurs insistent sur le comportement économiques de l'individu alors que d'autres se consacrent au comportement social, alors les modèles d'organisation de l'espace urbain sont très nombreux et variés, divers approches ont été utilisées pour représenter la réalité probable ou concrète de la ville. C'est vers 1920 que les écologistes urbains élaborent les premières théories morphologiques de la ville, ces modèles se présentent sous trois formes :

- **La théorie des zones concentriques** : le modèle de la ville concentrique du sociologue de Burgess proposé en 1925 soit encore aussi souvent utilisé comme référence unique alors qu'il a fait l'objet de vives critiques dès son apparition, l'auteur dégage des régularités c'est autour du centre des affaires, lieu des rencontres des voies de communications où se trouve une zone de logement surpeuplée, cette zone appelée zone de transition est ceinturée par des zones de résidence de plus en plus aisées en direction de la périphérie. En réalité la théorie des zones concentriques dans ses principes est très critiquable, elle ne peut plus tenir compte des multiples anomalies existant dans la plupart des villes et ne tient aucun compte des contraintes du site, en effet la toute majorité des villes nord-américaines, canadiennes et des États-Unis sont situées sur une façade littorale.
- **Le modèle des secteurs** : à la suite des critiques Hoyt décide d'analyser en profondeur Chicago, présenté en 1939, il s'est inspiré du modèle concentrique de Burgess qu'il a amélioré en intégrant le fait que le développement de certaines

fonctions peut s'effectuer radicalement notamment en fonction des conditions naturelles du site ou de l'effet de certaines voies de communication, cela donne naissance à une ville organisée en secteur, se différenciant selon la direction prise à partir du centre, alors que chez Burgess la ville est mono concentrique. Le modèle sectoriel montre une ville disposante de plusieurs centres d'attraction reliés entre eux par des axes de transport et c'est dans ce sens que les géographes Harris et Ullman proposent un modèle multipolaire (1945).

- **Modèle des centres multiples :** cette répartition sectorielle prouve bien que les villes modernes disposent de multiples centres d'attraction reliés entre eux par des axes de transport, c'est dans ce sens qu'ont travaillé Harris et Ullman du moment où il faut changer le moyen de transport (gares, aéroports, ...) on observe l'apparition d'établissements destinés à satisfaire les besoins de la population, le piéton, ... Même les zones industrielles deviennent générateur de flux et la structure de la ville devient multi nucléaires, ce qui semble commun à toutes les villes aujourd'hui, c'est l'étalement urbain et des centres multiples avec la fragmentation des territoires urbains et la création des pôles indépendants par rapport au centre historique .

La ville mosaïque urbaine :

Les villes traditionnelles connaissent depuis des décennies des transformations majeures qui aboutissent à une restructuration des hiérarchies spatiales. Les anciens quartiers européens ont été récupérés progressivement par les catégories aisées de la population à moins qu'elles étaient construites dans des lotissements que chaque commune a ouvert ses portes depuis les années 80, ainsi que les catégories populaires ont développé au cours des dernières décennies un habitat auto-construit intéressé et propriétaire de son terrain mais sans permis de construire, donc la construction en bidonville. D'où on a des villes pauvres et des villes riches juxtaposées au sein de la même agglomération, les villes apparaissent étalées.

La ville portuaire :

Le terme portuaire employé ici par rapport à sa fonction qui a déterminé sa genèse qui n'a rien avoir avec son activité portuaire (tourisme) et à travers cette fonction le rôle du site a été capital dans le démarrage et l'extension de la ville. Dans cette progression la ville s'étale sur le terrain plat qui s'ouvre en arrière au sud sur une vaste plaine agricole, et les villes portuaires en Algérie sont : Oran, Alger, Bejaia, Jijel, Annaba, Skikda, Tipaza.

Les villes intérieures d'origine ancienne :

L'élément majeur ici c'est l'histoire, on a des espaces intérieurs, des villes de commandement créées généralement pendant la grande période islamique et qui pouvaient répondre des éléments des cités romaines nous avons : Mila et Tébessa sont des villes intérieures. Les sites convenant à une telle fonction de commandement sont des sites élevés à fin de dominer et appuyer à des contraintes topographiques pour assurer la sécurité (la défense). En ajoutant un élément complémentaire, c'est la source à fin d'alimenter la ville et ses jardins (Tlemcen, Mascara, Meliana, Blida, Médéa, Constantine, Tébessa)

Les villes intérieures d'origine coloniale :

C'est d'origine historique, à travers une décision politique exogène, création sous forme de ville ou village de colonisation pour contrôler l'espace et mettre en valeur l'agriculture. Le choix des sites est radicalement différent, ces villes ont recherché des positions de centre de plaines. Le schéma présente la plupart des villes de cette genèse, des tissus urbains orthogonaux uniformes, posés à plat, malgré la décolonisation le centre ville reste implanté dans la ville européenne, avec des intentions désordonnées présentes sur un vaste espace de forte consommation de terrains agricoles (Sidi Bel Abbas, Saida, Tiaret, Relizane, Chlef, Djelfa, Tizi Ouzou, Bordj Bou Aririj, Sétif, Batna, Guelma, Souk Ahras).

La ville saharienne :

Là c'est une catégorie à part faisant référence d'une part au climat aride et d'autre part l'enclavement au sein d'étendu vide, ces villes sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caraviennes, elles ont prit la forme de villes oasis, l'eau et la palmerie assurent le support de cette fonction de relais, malheureusement ces extensions sont généralement réalisées en

rupture complète avec les modes de construction traditionnels dans les plans comme dans les matériaux (Bechar, Laghouat, Ghardaïa, Adrar, Ain Salah, Ouargla, l'Oued, Biskra).

Villes nouvelles et développement durable en Algérie :

Selon les orientations du SNAT 2025 il est prévu une série de villes nouvelles autour des grandes métropoles sur les hauts plateaux et le sud ; l'idée de créer des villes nouvelles n'est pas récente en Algérie elle remonte même à l'époque coloniale et après l'indépendance pour des raisons d'ordre politique il y a eu des réalisations des villes nouvelles s'insérant dans une optique d'intégration territoriale et de lutte contre les disparités régionales date des années 70 et conserve le transfert de la capitale vers l'intérieur (Ain Ouessara ht plateaux). Ce projet a été reconvertit dans les années 80 en une simple ville nouvelle considérée comme pôle de croissance ayant une taille de 100.000 habitant à Boughzoul. Les villes nouvelles constituent un levier de desserrement des pressions autour des grandes villes du nord, un levier de redéploiement du peuplement et des activités vers les hauts plateaux et le sud et enfin un levier de rééquilibrage de l'armature urbaine et de son organisation spatiale.

3 catégories de mise en œuvre des villes nouvelles :

- **Villes nouvelles d'excellence** : pour maîtriser l'expansion urbaine dans le littoral et le tel, elle contribue au développement organisé des villes autour des aires métropolitaines au quelles elles seront connectées par les infrastructures matériels et immatériels de qualité. Ex : Bouira, Sidi Abdellah, ...
- **Villes nouvelles de rééquilibrage** : elles sont conçues comme pôle d'activité, services et de peuplement capable d'inverser les tendances répulsives et d'impulser une dynamique d'attractivité par la région des hauts plateaux. Ex : Boughzoul.
- **Villes nouvelles d'appuis au développement durable** : elles sont créés afin de répondre à des problèmes écologiques ou à des risques industriels. Ex : Hassi Messaoud. Et pour renforcé l'attractivité des villes du développement du sud, ex : Ouargla, Ghardaïa.

6 pôles identifiés par le SNAT :

- **Alger, Sidi Abdellah** (technologie avancé), **Bouinan** (biotechnologie alimentaire, médecine du sport).
- **Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbes, Tlemcen** (chimie organique, énergie et technologie spatiale et télécommunication).
- **Constantine, Annaba, Skikda** (biotechnologie, mécanique et pétrochimie).
- **Sétif, Bejaia, BB Aririj, Msila** (biotechnologie alimentaire, productique).
- **Médéa, Boughzoul, Laghouat** (énergie renouvelable, biotechnologie, environnement, santé, agriculture, alimentation, ressources hydriques et industries pharmaceutiques).
- **Ouargla, Hassi Messaoud, Ghardaïa** (pétrochimie, énergie renouvelable, agronomie saharienne et biotechnologie).

Politique des nouvelles villes ou politique de la ville :

C'est un instrument d'organisation et de canalisation de l'expansion urbaine elle constitue aussi un levier de desserrement de la pression urbaine autour des grandes villes actuelles et de décentralisation des activités et de l'habitat à partir du nord de l'Algérie (65% de la population algérienne est concentrée sur une superficie dépassant pas les 4% du territoire national).

Dans ses grandes lignes, le programme d'aménagement du territoire vise le moyen et long terme :

Les villes nouvelles sont définies comme étant des établissements humains d'excellence en organisation, en recherche architecturale et en équilibre fonctionnel du cadre de vie.

Les villes nouvelles sont aussi considérées dans la politique de la ville comme un moyen efficace pour la résorption des quartiers précaires, l'atténuation des fractures sociales et l'accueil des surplus de population de grandes métropoles.

La ville nouvelle est perçue comme un moyen de recours pour la maîtrise et l'organisation de la croissance urbaine. Ce concept est rattaché aux notions d'urbanisme d'aménagement du territoire et de programmes d'intérêt national.

L'organisation spatiale :

La mise en œuvre du concept repose sur la démarche et l'organisation spatiale suivante :

1^{er} niveau :

- **1^{ère} couronne** : autour de l'air métropolitaine algéroise (Alger, Tipaza, Boumerdes et Blida)
- **2^{ème} couronne** : Chlef, Ain Defla, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou et Bejaia.

2^{ème} niveau :

- **3^{ème} couronne** : les hauts plateaux.
- **4^{ème} couronne** : le sud

A cet effet, une série de villes nouvelles dites « villes de la 1^{ère} génération » a été retenue et dont la mise en œuvre prioritaire a été accordée à celle situées autour de la métropole Algéroise (Sidi Abdellah, Bouinan, El Affroun, Naceria).

A Boughzoul au sein des hauts plateaux centre et Hassi Messaoud dans le sud du pays.

- Sidi Abdellah : comme une technopole est essentiellement destinée aux technologies de l'information et de la communication ; elle est située à 20 Km d'Alger dans les régions touristiques.
- Boughzoul : située sur les hauts plateaux à 170 Km d'Alger sur la route d'accès aux sites d'extraction de pétrole et de gaz.

Les villes nouvelles en Algérie :

Villes	Superficie	Population	Activités	Montant estimé
Boughzoul	13724 Ha	400000 hab	-Centre d'excellence. -Haute technologie. -Biotechnologie. -Energie renouvelable	
Bouinan	1000 Ha à 2270 Ha	150000 hab à 250000 hab 10000 log	Complexe sportif	3.2 milliard \$
Sidi Abdellah	2000 Ha	350000 hab 30000 log 20000 emplois	-Technologie de l'information et de la communication. -Centre de médecine. -Ecole nationale des surdoués.	
Hassi Messaoud	4483 Ha	80000 hab	-Ilot énergie. -Activités culturelles, sportives et de loisirs.	6 milliard \$

Projets futurs des villes nouvelles :

- 12 sites dans les hauts plateaux : HPE (Tebessa,...) ; HPO (Tlemcen, Sidi Bel Abbas, Tiaret, Saida)
- 13 sites dans le sud : Oued Bellil, El Hassen, Sidi Moulai, ...

Typologie de l'habitat :

La typologie en sa définition générale est la science de l'élaboration et de la classification des types permettant une analyse plus facile d'une réalité complexe, l'étude de typologie de l'habitat se veut de dégrader les origines et les causes de divers types d'habitat et identifier les principes et les relations qui ont présidé soit à l'agrégation des unités logement soit à la composition de ces assemblages avec les espaces de l'accompagnement de la voirie ou indirectement à la fonction résidentielles.

Définition d'après Zuchili :

L'habitat est un lieu d'activité privé, de repos, de récréation, de travail et de vie familiale avec leur prolongement d'activité publique ou d'échange sociaux et l'utilisation d'équipement et de consommation de biens et services.

D'après Pierre Merlin :

L'habitat est le cadre et condition de vie d'une population en général et en particulier le mode de regroupement des établissements humains.

Logement : on appelle logement un ensemble de pièces principales destinées au logement, au sommeil et aux pièces de services (cuisine sanitaires, ...). Un logement doit comporter au moins une pièce principale et une pièce de services. On distingue des logements ordinaires, des résidences groupées en catégories : pour personnes âgées, pour les étudiants, pour le tourisme ...

Classification des tissus d'habitation :

- 1. Traditionnel :** chaque maison apparaît comme l'adaptation d'un modèle unique, les variations se font en réponse des cités, d'implantation à la dimension et la configuration de la parcelle, des contraintes urbaines et à la nature de la commande (taille de la famille et aux moyens des propriétaires). La maison traditionnelle s'organise d'une manière introvertie, elle occupe des parcelles géométriques très variables, elles sont conçues de manière à tenir compte du climat de la ville et à respecter et assurer l'intimité des familles avec des façades presque aveugles (sans fenêtres).
- 2. Tissu contemporain :** dans le nouveau tissu urbain l'habitant dispose d'une parcelle dont les limites sont clairement définies, les maisons peuvent s'emboîter ou se superposer partiellement. La maison contemporaine est régie par la forme orthogonale et a cela plusieurs raisons ; d'abord elle suit la configuration de la parcelle qui est régulière et rectangulaire et de technique de construction nouvelle tel que le parpaing, planchait, ... les maisons contemporaines sont nettement plus grandes elles se caractérisent par des façades qui s'ouvrent vers l'extérieur.

Les 4 types classiques de l'habitat :

1. **Habitat individuel** : il s'agit de l'abri d'une seule famille disposant en général d'un certain nombre d'espace privé il peut se présenter en 2, 3, 4 façades.
 - **Maison isolée** : plan identique, ce type de maison donne une cohérence à la composition urbaine, à la répétition à la forme et au rythme, leur densité d'occupation du sol varie de 5 à 15 maisons à l'hectare, c'est une forme de construction extravagante.
 - **Maison jumelée** : ce modèle est entouré des 3 côtés par un espace libre qui leurs donne presque l'illusion d'une maison isolée, la répétition du modèle unique donne l'impression d'unité.
 - **Maison en bandes** : une bande peut être un ensemble complet doté d'un caractère architectural, ou un ensemble de maisons toutes différentes les unes des autres ; la bande présente d'économie de terrain et une densité d'occupation des sols.
2. **Habitat semi collectif** : tente de donner au groupe d'habitation le plus grand nombre de qualités individuelles : jardin privé, terrasse, garage, entrée personnelle ; ce type d'habitat est plus dense mais il assure mieux l'intimité, la hauteur maximale est de 3 étages. Caractéristiques des habitats semi collectifs :
 - Meilleure condition de vie que le collectif.
 - Se développe horizontalement.
 - Donne accès au logement.
 - Garage individuel.
3. **Habitat collectif** : c'est l'habitat le plus dense, il se trouve en zone urbaine, se développe en hauteur, plus de 4 étages, un espace de stationnement, cage d'escalier, l'ascenseur, tout cela est partagé par tous les habitants. Caractéristiques des habitats collectifs :
 - Forte densité.
 - Hauteur plus de R+4.
 - Accès collectif au logement.
 - Plusieurs logements par palier.
 - Canalisation commune.
4. **Habitat spontané** : regroupe des constructions et des petits artisans ouvrant dans des zones de croissances urbaines incontrôlées, des bidonvilles qui se sont progressivement améliorées et utilisent largement des produits locaux, traditionnels et récupérés. Ce type d'habitat auquel est condamnée la population non solvable reçoit peu d'aide institutionnelle à cause de :
 - Concentration des efforts officiels sur les industries modernes de constructions
 - Absence de statut foncier dans la plupart des habitats spontanés.

Définition région :

Au sens général, une région est un territoire ou une étendue géographique de la Terre ayant des caractéristiques identiques sur le plan climatique, géographique, économique, linguistique, de la population... Les surfaces peuvent être très vastes (ex : la région du Sahara, les régions polaires) ou très limitées (ex : la région des volcans en Auvergne) La région désigne aussi une zone géographique située autour d'une ville. Ex : la région d'Alger.

Les types de régions :

- **Région homogène (naturelle, formelle) :** une structure homogène est une structure dans la quel les constituants sont semblables, de même nature ou répartie de la même manière. Au début les régions homogènes ont été construites sur la base géographique et physique, par la suite des critères économiques ont pris le , revenu \ habitant, chômage, secteur d'activité dominant ou services. Et on retrouve aussi des caractéristiques sociopolitiques tel que : la culture, la langue, idiologie, comportement particulier.
- **Région polarisée (fonctionnelle, modèle) :** cette catégories très peu intéressée par l'uniformité des constituants de la région. La région fonctionnelle relève d'une différence des fonctions et des activités de la région à partir de l'observation du rayonnement des agglomérations urbaines. Dans la région on est intéressé pas ce qui se passe à l'intérieur, la dimension spatiale est importante. La tendance à l'agglomération peut être remarquée à plusieurs échelles, au niveau national, les régions centres (concentration de la population, des industries, des points de convergence, réseaux national des communications, ...).

Définitions de régionalisation :

C'est de rendre régionale en matière d'organisation territoriale et c'est une forme de concentration au profit des régions au quel l'état accorde une autonomie administrative.

Les nouveaux critères de régionalisation :

- **Géographique :** identification basée sur les critères de géographie physique ou des régions matérielles (reliefs, climat).
- **Sociologique :** il s'agit d'un critère fondamental puisqu'au départ l'équilibre social de la steppe repose sur les tributs et qu'historiquement le découpage territorial s'est basé sur la sociologie pour définir le contour des territoires administratifs.
- **Economique :** programme industriel dont les implantations sont imposées et qui sont pour la plupart en cessation d'activité, le seul lieu économique fort de la région des hauts plateaux est l'élevage.
- **Héritage du passé :** le découpage progressif du territoire à fait apparaitre de nouvelle wilaya (Naama et El Bayadh ont résulté du découpage de Saida en 1984) et des daïras ont changé de wilaya (Aflou était rattachée à Tiaret avant d'être à Laghouat, Mehdià à

présent sur Tiaret appartenait à Tissemsilt) afin d'accompagner l'évolution du peuplement et permettre une meilleure gestion administrative et contrôle du territoire.

- **Administratif** : ce critère prend son importance si l'on envisage la possibilité de faire évoluer la région programme vers une région administrative ; il consiste à appliquer à la définition de la région la même logique qui a motivé le redécoupage et qui tient en la facilité d'une bonne gestion opérationnelle ; il ne faut pas trop éloigné les administrés des décisions de centralisation et ne pas imposé aux cadres administratifs des déplacements routiers, donc ne pas avoir un territoire régional trop vaste à gérer.
- **Politique** : il vise à préconiser des zonages sur la base de décisions par exemple rattacher tel wilaya pauvre à une région programme pour lui faire bénéficier d'aide.

Comment revoir le découpage actuel :

D'une façon générale un manque d'homogénéité dans les régions programmes proposées est apparent, traduisant cela en l'évolution de la situation depuis la création du découpage mais aussi l'évolution des concepts et des critères a considérés pour établir cette régionalisation. Il importe donc de revoir le découpage des régions programmes dans le cadre de l'étude SRAT ; la perspective d'aboutir à une régionalisation administrative a été considéré notamment dans le scénario 2 qui est proposé. C'est la région définit au temps d'un critère socio-économique qui nous paraît le mieux adaptée pour évoluer vers une régionalisation administrative, nous proposant donc le découpage du territoire algérien en 9 régions programmes. Ce nouveau découpage ne remet pas en cause le découpage en wilaya même s'il paraît évident que la zone présaharienne des wilayas de Naama, El Bayadh et Djelfa devrait être rattaché à ma zone saharienne.

Proposition du découpage du territoire algérien en 9 régions programmes :

Nom de la région programme	Wilayas concernées
Nord Ouest (7)	Oran, Tlemcen, Mascara, Sidi Bel Abbas, Ain Timouchent, Naama et Saida .
Nord Centre Ouest (7)	Mostaganem, Relizane, Chlef, Ain Defla, Tiaret , Tissemsilet et El Bayadh.
Nord Centre (8)	Alger, Tipaza, Blida, Tizi Ouzou, Boumerdes, Medea, Bouira et Djelfa .
Nord Centre Est (6)	Bejaia, Jijel, Bordj B Aririj, Sétif, Mila et Msila .
Nord Est (5)	Constantine, Skikda, Oum el Bouaghi, Batna et Khenchela .
Extrême Est (5)	Annaba, El Taref, Guelma, Tebessa et Souq Ahras.
Est Sahara (5)	Biskra, Ghardaïa, El Oued, Ouargla et Laghouat .

Ouest Sahara (3)	Adrar, Bechar et Tindouf
Grand Sud (2)	Tamanrasset et Illizi

- **Région programme** : contrairement aux deux types précédents qui peuvent être assimilés à des territoires d'analyse de connaissances ce qui fait la forme de la région programme c'est qu'elle est construite pour être un cadre d'intervention et d'action pour la planification du développement territorial elle possède aussi de sérieux avantages car étant construites sur la base de limite administrative et politique, elle dispose du réseau des données statistiques, elle possède de ce fait aussi l'aspect d'analyse des problèmes et de l'impact des programmes mis en œuvre, elle doit aussi être assez large afin de permettre des décisions d'investissement d'importance économique, elle doit entretenir ses propres activités et avoir une structure économique homogène et avoir au moins un centre de développement et permettre une approche et une prise de conscience commune des problèmes de son développement.

Typologie des régions de Friedman :

Friedman a su gérer une typologie des régions en 5 clans basés sur les caractéristiques économiques.

- **Région centre** : région disposante d'un grand potentiel de croissance économique basé sur une aire de mouvement et des terres agricoles et zones urbaines.
- **Région en développement** : région dépendante des régions centre mais disposant des ressources subtile d'être exploitée de ce fait peuvent être considérés comme mur pour un développement.
- **Région frontière** : territoire vierge où l'occupation humaine pourrait exploiter les opportunités existantes.
- **Région en reconversion** : caractérisée par des occupations humaines anciennes basées souvent sur des activités primaires (agriculture, mines, ...). Ces régions alimentent en migrant les centres développés ou ceux en développement.
- **Région spéciale** : offrant des situations particulières dû à la proximité des ressources touristiques et de développement basé sur les ressources d'eau et les zones militaires.